

# A nos lectrices

Autor(en): **Illiers, Jeanne d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 16

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191003>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
           six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**  
 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### Echos du 14 avril.

Si l'on en croit nos feuilles locales, le 14 avril a été fêté avec un entrain tout exceptionnel, à la Tonhalle, d'un côté, par le parti libéral ; à la Grenette, de l'autre, par le parti démocratique.

On y a rappelé, dans de chaleureux discours, les mémorables événements qui ont présidé à l'émancipation du canton de Vaud ; des corps de musique y ont exécuté des airs nationaux ; et des tableaux vivants y ont rappelé quelques-uns des épisodes les plus palpitants de notre histoire.

À la Grenette comme à la Tonhalle, on a prêché la paix, l'union, le progrès, l'amour de la patrie, sans oublier la devise : « Un pour tous, tous pour un. »

Il est réellement beau, l'enthousiasme qu'éveille ainsi cet anniversaire si cher aux Vaudois. Un étranger qui assisterait à ce spectacle en serait évidemment touché. Néanmoins une chose l'intriguerait : Il se demanderait inévitablement pourquoi cette fête de la famille vaudoise est ainsi célébrée dans deux camps parfaitement tranchés. Il ouvrirait sans doute de grands yeux si on lui disait que jamais, ou presque jamais, un membre du camp de la Tonhalle ne songerait à aller fêter le 14 avril avec ses concitoyens de la Grenette, et que ceux-ci y regarderaient à deux fois avant de franchir le seuil de la Tonhalle, en cette patriotique circonstance !

Il rirait sans doute, le brave homme, en voyant ces deux fractions de Vaudois et de frères se tenir à distance et crier : Vive la patrie commune ! vive notre mère ! vive le canton de Vaud si beau ! »

L'ébahissement de notre étranger aurait été tout particulièrement grand cette année si, au lendemain du 14 avril, au lendemain de cette fête essentiellement vaudoise, où tant de sentiments d'amitié, de concorde et de dévouement à la chose publique ont été proclamés, on l'eût conduit dans nos bureaux de vote, et qu'il eût

fait là une collection complète des appels généreux et des proclamations multicolores distribuées aux électeurs !

Le voyez-vous lire, en passant d'une couleur à l'autre :

*Papier vert.* — « Tous les progrès dont Lausanne bénéficie ont été réalisés sur l'initiative du parti démocratique. — Songez que la liste démocratique est la liste du parti qui a fourni les patriotes de 1798-1803. »

*Rose tendre.* — « Les meneurs radicaux veulent punir et humilier Lausanne. Vous protesterez contre leurs prétentions et vous vous souviendrez que vous êtes citoyens libres. »

*Rose vif.* — « Dans une affiche de la dernière heure, le Comité conservateur vous convie à une vengeance anti-patriotique. Il accuse les démocrates de vouloir punir et humilier Lausanne. C'est un piège qu'on tend à votre bonne foi. Écoutez la voix patriotique de ceux qui vous demandent de maintenir et de consolider l'entente entre Lausanne et le canton. »

*Vert clair.* — « Vous n'irez pas ajouter encore des conservateurs aux 18 qui figurent déjà dans notre députation. Il s'agit de remplacer 2 des 7 députés démocrates. Vous leur donnerez des démocrates pour successeurs. Point de défaillance ! Votez la liste démocratique ! »

*Papier blanc.* — « L'intransigeance des chefs radicaux a provoqué l'exclusion de tout représentant de l'opposition à l'une des deux vice-présidences du Grand Conseil. Ce qui ne se fait dans le parlement d'aucun pays, le parti gouvernemental n'a pas hésité à le mettre en pratique pour punir, disaient les meneurs, Lausanne d'avoir voté le 3 mars pour les candidats libéraux-indépendants.

Le parti libéral, qui compte dans ses rangs plus du tiers des citoyens habitant le canton, est systématiquement mis de côté. Il dépend des élec-

teurs de Lausanne de protester contre cet exclusivisme. Ainsi donc, tous aux urnes et votons pour les candidats libéraux indépendants ! »

Voyez-vous enfin notre étranger lisant tour à tour ces élucubrations électorales !

Quel gâchis pour lui !

Il vous dirait sans doute : « Mais savez-vous que je suis affreusement perplexe !... Je me tourne à droite, on me dit : « Prière de ne pas confondre ! » Je me tourne à gauche : « Prenez mon ours, c'est le bon, ne prenez pas l'autre ! »

C'est vraiment à allumer la lanterne de Diogène pour chercher où sont les véritables citoyens !...

Et que lui répondriez-vous, je vous prie, à ce brave homme aux abois ?...

Hélas ! vous lui répondriez ce que j'ai répondu l'autre jour à quelqu'un qui me posait à peu près les mêmes questions. Je lui ai dit : « En effet, c'est étonnant ; aussi, vous voyez, nous nous écrivons, de chaque côté :

*Est-ce juste ? ? ? »*

L. M.

### A NOS LECTRICES

Vous lirez sans doute avec beaucoup de plaisir, mesdames, les lignes suivantes, empruntées à un long et remarquable article de M<sup>me</sup> Jeanne d'Illiers, publié dans le journal *La Famille*, de Paris. — Il s'agit des belles-mères, dont on a déjà tant et tant causé, — mais jamais aussi bien peut-être.

« Assez longtemps, mes chères lectrices, les belles-mères ont été traitées aux gémonies par les gendres, caricaturées par les dessinateurs, baffouées par les avocats, raillées par les journalistes, mises en pièces par les fabricants de vaudevilles, tournées en dérision par les chansonniers.

Eh bien, dussé-je déchaîner contre moi les colères de ces messieurs, dussé-je être moi-même traînée aux gémonies par tous les gendres de l'u-

nivers, je proteste à la fin contre tant d'injustice, tant de parti-pris, tant de mauvaise foi !

La belle-mère monstre, la belle-mère cauchemar, la belle-mère épouvantail, qu'on se plaît à nous décrire est l'exception, la très rare exception.

Il y a des pharmaciens au bagne, des caissiers à Bruxelles, des épiciers à Mazas... En déduirez-vous, messieurs, que tous les pharmaciens sont des assassins, tous les caissiers des voleurs, tous les épiciers des banqueroutiers frauduleux ?... Assurément non.

Il est, — je vous l'accorde, — des belles-mères haineuses et vindicatives jusqu'à la mort ; mais en regard de ces spécimens limités du genre, de ces échantillons bornés de l'espèce, je prétends qu'il y a des belles-mères très bien, des belles-mères modèles, des belles-mères idéales....

Et je le prouve.

Car enfin pourquoi cet acharnement systématique à dénigrer de malheureuses femmes sans défense ?... C'est un peu nous toutes, mes chères lectrices, qu'on attaque en attaquant les belles-mères. Si nous ne le sommes point encore, nous sommes vraisemblablement appelées à le devenir un jour. Il suffit pour cela que nous ayons une fille en âge d'être mariée ; et cela peut nous arriver dans une vingtaine d'années d'ici.

Et qu'arrivera-t-il ?.... Il arrivera que nous serons jalouses, et que nous en voudrons un peu, — beaucoup peut-être, — à ce monsieur qui viendra nous enlever notre fille. De là, tout le mal.

Tenez, Labiche, cet auteur si comique, que je lis souvent pour me distraire et m'égayer, développe cette idée d'une manière fort amusante, dans une de ses pièces ; et encore n'est-ce point d'une mère qu'il s'agit, c'est d'un père.

« Ma maison, dit-il, est assaillie par un tas de petits gredins en bottes vernies... qu'on intitule des prétendus, et que j'appelle, moi, la bande des habits noirs ! car enfin ce sont des escrocs.... je ne leur demande rien, je ne vais pas les chercher.... qu'ils me laissent tranquille.... avec mon Isménie !... C'est incroyable !... on se donne la peine d'élever une fleur... pour soi tout seul... on la cultive, on la protège, on l'arrose de petits soins.... de gants à vingt-neuf sous, de robes à huit francs le mètre... on lui apprend l'anglais, à cette fleur !... la musique, la géographie, la cosmographie... et, un beau matin, il vous arrive par le chemin de fer

une espèce de Savoyard que vous n'avez jamais vu... il prend votre fleur sous son bras et l'emporte en vous disant : Monsieur, voulez-vous me permettre ? nous tâcherons de venir vous voir le dimanche !... Et voilà !... vous étiez père, vous n'êtes plus qu'une maison de campagne... pour le dimanche !... Infamie ! Brigandage ! »

Il y a quelque chose de vrai dans ces imprécations. Le sentiment éprouvé par ce père veuf, qui a concentré toute son affection sur son « Isménie », l'est toujours, à des degrés différents, par toutes les mères au moment de se séparer de leurs filles... De là, je le répète, un peu d'amertume épanchée en propos aigres-doux, et des rancunes sourdes, et de petites escarmouches se terminant parfois en guerre déclarée, mais souvent aussi — beaucoup plus souvent — par un bel et bon traité de paix.

Quel intérêt la belle-mère aurait-elle à semer la discorde dans un jeune ménage uni et heureux ?... Quel est désormais son rôle ?... Ne vous en déplaise, messieurs les gendres, son rôle est tout de dévouement et d'abnégation.

Votre femme tombe-t-elle malade ?.. Qui la soignera ? Vous, peut-être ?... Allons donc ! Est-ce qu'un homme a jamais su soigner une femme. Non, celle qui viendra s'installer au chevet de son lit, qui la consolera, qui la dolera, la veillera pendant que vous dormez, et vous la rendra guérie, c'est votre belle-mère.

Avez-vous des enfants ?... des enfants que vous aimez, que vous adorez, mais des enfants qui crient, qui sont encombrants, qu'il faut garder tandis que vous allez au bal ou au théâtre avec votre femme ?... Qui s'occupera d'eux pendant ce temps ?... Qui ?..

Votre belle-mère !

Êtes-vous obligé de vous absenter, de laisser votre femme seule ?... Qui passera la soirée avec elle ?... Qui la consolera de votre absence ?... Qui ?..

Votre belle-mère !

La liste serait fort longue, messieurs, de tous les services à vous rendus par vos belles-mères respectées, et la reconnaissance vous en serait fort lourde à porter si elle était proportionnée à ces services. — C'est peut-être pour échapper à cette reconnaissance qui vous pèse qu'on vous voit trop souvent pousser l'ingratitude jusqu'à la noirceur.

Si vos femmes sont bien élevées, douces, aimables, bonnes ménagères, économes, rangées, à qui le devez-vous, sinon à vos belles-mères ?... Et si vos femmes ne sont pas tout cela,

c'est généralement votre faute ; c'est que vous n'avez pas su les prendre. Dans tous les cas, il serait téméraire d'en rejeter la responsabilité sur celles à qui elles doivent le jour, car si votre belle-mère était turbulente, désagréable, coquette et dépensière, il fallait songer prudemment aux lois fatales de l'atavisme, à ces lois en vertu desquelles les êtres ont une tendance à revenir à leur type primitif, et vous bien garder de vous marier.

Et, dans l'hypothèse inverse, si votre belle-mère, douée de toutes les vertus, a donné naissance à une fille n'en possédant aucune, il faut vous pénétrer de ce principe qu'une mère n'est point un photographe, et n'est pas forcée de faire ressemblant.

De toute façon, enfin, il importe, messieurs les gendres, que vous méditez ces vers admirables de notre plus grand poète :

Ah ! n'insultez jamais, même une belle-mère !  
Qui sait si quelque jour — ô l'ironie amère !  
Lorsque, devenus vieux, vous serez beaux-papas,  
Vos gendres, à leur tour, ne vous maudiront pas ?

#### Lettre d'une effeuilleuse.

Un de nos lecteurs nous communique la lettre suivante que sa femme vient de recevoir d'une effeuilleuse de Savoie. Nous supprimons les noms des lieux et des personnes :

« Ma cher Maitresse

Comme vous prenait toute les années des effeuilleuses je viens encore vous dire si on peut comté sur vous cette année moi et puit Elise.

Je nait pas encore put trouver de marri et je me sui décidée a revenir au effeuille. Il y a encore beaucoup de neige a notre pays je crois pas que les chevres pourront grinpais les roché cette année enfin cher Maitresse je pense que ma lettre vous trouvera tous en bonne santé. Pour moi je me porte bien grace à Dieu je suis toujours la maima maichante je vous salue de tous mon cœur ainsi que ma cousine qui parle toujours de vous.

Reponse de suite si vous plai ci vous maicirai pour partir au effeuille. Je pense bien que vous ferez pas comme lannée passé decrire quatre ou sinjour apré les autre qu'il y aie rien à dire canton arrive chévous vous savé bien que lon ne vien pas de puit siloin apier.

Recevez chère Maitresse mes cincaires saluttations »

(Signature).

#### Les recommandations de maman.

Un jeune homme toujours choyé, toujours traité en enfant gâté par sa mère, est obligé de partir pour un as-